



# Rapport sur ce que nous avons entendu **Résumé de la consultation**

Plan d'action 2021-2025 de la Stratégie sur la gestion des eaux des TNO

Août | 2021



## Table des matières

Introduction .....	2
Domaines thématiques .....	3
Valorisation du savoir et des façons d'être des Autochtones et respect des droits ancestraux et issus de traités.....	3
Gestion des eaux transfrontalières .....	4
Capacité institutionnelle à surveiller la qualité des eaux et les quantités d'eau.....	5
Capacité des collectivités à surveiller les eaux et l'environnement locaux.....	5
Surveillance et gestion des eaux souterraines .....	6
Protection de l'eau potable .....	7
Répercussions du changement climatique .....	7
Activités de gestion des eaux menées par les collectivités.....	8
Capacités locales, sensibilisation et possibilités pour les jeunes.....	9
Intégration aux initiatives du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.....	9
Structure du Plan d'action.....	10
Prochaines étapes.....	10

## Introduction

La consultation étendue tenue entre décembre 2020 et juillet 2021 a servi de fondement pour la rédaction du Plan d'action 2021-2025 de la Stratégie sur la gestion des eaux des TNO. Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) a coordonné l'élaboration du Plan d'action, en collaboration avec des partenaires du domaine de l'eau aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Un partenaire dans le domaine de l'eau est toute personne ou entité qui joue un rôle dans la gestion des eaux. À titre d'exemples, mentionnons les gouvernements fédéraux et territoriaux et les administrations municipales ainsi que les gouvernements et organisations autochtones, les collectivités, les organismes de réglementation, les organisations non gouvernementales, le monde universitaire et l'industrie. Le Plan d'action confirme que les partenaires du domaine de l'eau maintiennent leur engagement à l'égard d'une approche fondée sur la collaboration pour soutenir et promouvoir la gestion des eaux aux TNO.

Le Comité directeur autochtone sur la Stratégie sur la gestion des eaux a assuré une surveillance et une orientation stratégiques du processus d'élaboration du Plan d'action. Le Comité directeur autochtone est composé de douze représentants de gouvernements et d'organisations autochtones de l'ensemble des TNO qui contribuent à orienter la mise en œuvre de la Stratégie sur la gestion des eaux. Le Comité directeur autochtone s'est réuni trois fois entre décembre 2020 et juin 2021. En 2020, un comité d'élaboration du Plan d'action réunissant plusieurs parties concernées a été créé afin d'établir une orientation stratégique pour le processus. Le comité d'élaboration du Plan d'action était composé de représentants du gouvernement territorial, de gouvernements et d'organisations autochtones, du milieu universitaire, de conseils de cogestion et d'organisations non gouvernementales. Le comité d'élaboration du Plan d'action s'est réuni quatre fois entre décembre 2020 et juin 2021.

En février 2021, un sondage en ligne a été envoyé à un vaste éventail de partenaires dans le domaine de l'eau. Au total, cinquante-six réponses ont été reçues de la part des gouvernements territoriaux, fédéraux et locaux, des gouvernements et organisations autochtones, d'organisations universitaires, de l'industrie, d'organisations non gouvernementales et des conseils de cogestion. Toujours en février 2021, le public a été invité à contribuer à l'élaboration du Plan d'action par l'intermédiaire d'un sondage en ligne. Trente-neuf réponses ont été reçues. Quatre discussions de groupe en ligne ont été tenues en mars auxquelles soixante-neuf personnes ont participé; une journée de l'atelier annuel de mise en œuvre de la Stratégie sur la gestion des eaux tenue en avril 2021 a été consacrée à la collecte de commentaires sur l'élaboration du Plan d'action. Plus de soixante personnes ont participé à cet événement.

Les commentaires reçus sont présentés sous la forme d'une synthèse répartie entre les 11 thèmes suivants :

- valorisation du savoir et des façons d'être des Autochtones et respect des droits ancestraux et issus de traités;
- gestion des eaux transfrontalières;
- capacité institutionnelle à surveiller la qualité des eaux et les quantités d'eau;
- capacité des collectivités à surveiller les eaux et l'environnement locaux;
- surveillance et gestion des eaux souterraines;
- protection de l'eau potable;
- répercussions du changement climatique;
- activités de gestion des eaux menées par les collectivités;
- capacités locales, sensibilisation et possibilités pour les jeunes;
- intégration aux initiatives du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest;
- structure du Plan d'action.

## Domaines thématiques

### Valorisation du savoir et des façons d'être des Autochtones et respect des droits ancestraux et issus de traités

#### **Rapport sur ce que nous avons entendu**

Tous les partenaires dans le domaine de l'eau, et en particulier les gouvernements et les organisations autochtones, ont déclaré que la gestion des eaux aux TNO devrait être fondée sur la collaboration et la réciprocité entre deux systèmes de connaissances — le savoir autochtone et la science occidentale. Les gouvernements et les organisations autochtones ainsi que les représentants des collectivités nous ont dit que les chercheurs de l'extérieur des TNO et les agences gouvernementales devraient aligner les projets sur les priorités locales et que les collectivités devraient être soutenues et autorisées à prendre la direction des projets, dans la mesure du possible. Ils nous ont également indiqué que la réussite des projets de recherche sur les eaux passe par l'établissement de relations entre les chercheurs de l'extérieur des TNO et les membres des collectivités grâce à une consultation précoce et continue des membres de la collectivité. Ils nous ont aussi parlé de la sagesse contenue dans les langues autochtones, en particulier les noms de

lieux, et de l'importance de la transmission intergénérationnelle des connaissances. Enfin, les partenaires dans le domaine de l'eau nous ont dit que le Plan d'action devrait clairement reconnaître et respecter les droits des Autochtones et issus des traités.

### **Ce que nous avons fait**

Nous avons structuré le Plan d'action 2021-2025 de manière à mettre l'accent sur les partenariats avec les gouvernements et les organisations autochtones, et ce, en le soulignant au début du document. L'engagement a été renouvelé envers le Comité directeur autochtone en tant que mécanisme clé pour orienter la mise en œuvre du Plan d'action. En nous appuyant sur ce que nous avons entendu dans le cadre de la consultation, nous avons défini des principes pour renforcer les connaissances, les perspectives et les valeurs autochtones en matière de gestion des eaux. Ces principes guideront constamment la gestion des eaux aux TNO. Le Plan d'action reconnaît la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP)*. Le Plan d'action contient des mesures pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de protocoles communautaires pour la recherche sur les eaux et leur surveillance, des mesures pour orienter l'industrie afin que les surveillants locaux, y compris les gardiens autochtones, prennent part aux activités de surveillance de base des eaux, et des mesures pour promouvoir et animer les camps intergénérationnels d'éducation et de leadership sur les terres ancestrales.

## **Gestion des eaux transfrontalières**

### **Rapport sur ce que nous avons entendu**

Les représentants des collectivités les plus proches des frontières ont exprimé leur inquiétude quant à ce qui vient de l'amont. Ils nous ont notamment fait part de préoccupations quant aux répercussions qu'ont l'exploitation des sables bitumineux et l'agriculture en Alberta sur la rivière des Esclaves et le fleuve Mackenzie, ainsi qu'aux répercussions qu'a le changement climatique sur la rivière Peel, le long de la frontière du Yukon. Le public a exprimé de grandes inquiétudes quant aux répercussions que peuvent avoir les autres territoires et provinces sur la qualité et la quantité des eaux aux TNO.

### **Ce que nous avons fait**

Le Plan d'action comprend un engagement renouvelé à l'égard de la négociation et de la mise en œuvre des accords bilatéraux de gestion des eaux transfrontalières, en mettant l'accent sur la mise en application des accords conclus avec l'Alberta et la Colombie-Britannique et en négociant des accords nouveaux ou renouvelés avec le Yukon, la Saskatchewan et le Nunavut. Le MERN améliorera la communication relative à la stratégie de communication sur l'Accord de gestion des eaux transfrontalières afin de s'assurer que les partenaires dans le domaine de l'eau et le public soient tenus informés des négociations et de la mise en œuvre des accords et de l'importance de ces activités.

## Capacité institutionnelle à surveiller la qualité des eaux et les quantités d'eau

### Rapport sur ce que nous avons entendu

Les répondants nous ont dit que la capacité (ressources humaines et financières) demeure problématique lorsqu'il est question de la surveillance de la qualité des eaux et des quantités d'eau dans les vastes régions géographiques des TNO. La mise en place et le maintien des sites de surveillance sont coûteux. La gestion et l'analyse des informations relatives à la surveillance des eaux représentent un défi en raison du manque de personnel et de temps. Les enjeux en matière de capacité touchent toutes les organisations, y compris les gouvernements fédéraux et territoriaux et les administrations municipales, les gouvernements et organisations autochtones et les organisations non gouvernement. Les partenaires dans le domaine de l'eau nous ont dit qu'il peut être difficile d'accéder aux données sur la surveillance des eaux, en particulier aux données historiques de l'industrie. De nombreux travaux ont été réalisés pour améliorer la cohérence et la compatibilité des données sur la surveillance des eaux, mais il est encore difficile d'utiliser les données recueillies à des fins précises pour analyser les tendances à long terme.

### Ce que nous avons fait

Les partenaires dans le domaine de l'eau ont convenu de travailler ensemble pour établir les priorités et évaluer les besoins des réseaux de surveillance de la qualité des eaux et des quantités d'eau aux TNO en s'engageant à maintenir les sites à long terme. L'une des mesures de suivi consiste à mettre en place un groupe de travail sur la gestion de l'information afin d'améliorer la façon dont les données sur l'eau sont recueillies, stockées et partagées pour faciliter l'analyse des tendances à long terme. Le Plan d'action comprend des programmes prioritaires de recherche et de surveillance qui serviront d'outil d'apprentissage et seront utilisés ultérieurement dans d'autres endroits et programmes des TNO. Ces projets initiaux comprennent la surveillance de la qualité de l'eau du Grand lac des Esclaves, le projet pilote du cours supérieur de la rivière Coppermine ainsi que la biosurveillance des poissons et autres. Le Plan d'action comprend des mesures visant à accroître l'utilisation de la télédétection et d'outils novateurs pour combler les lacunes en matière de données, notamment dans les régions éloignées.

## Capacité des collectivités à surveiller les eaux et l'environnement locaux

### Rapport sur ce que nous avons entendu

Les collectivités veulent participer aux projets de surveillance et les diriger. Elles veulent aussi tirer profit des informations recueillies. Les collectivités nous en apprennent davantage sur les eaux des TNO, car elles fournissent des connaissances et des perspectives autochtones et locales sur la terre et l'eau. Les chercheurs doivent collaborer avec les collectivités pour aligner les priorités du projet, tandis que les collectivités ont besoin d'un soutien pour développer leurs capacités à effectuer le

suivi et à communiquer les résultats. En outre, les autres initiatives stratégiques auxquelles les collectivités participant doivent être coordonnées afin que les membres de la collectivité ne soient pas surchargés. Parmi les exemples, citons la protection de l'eau potable, la surveillance des effets du changement climatique, la poursuite de la participation aux initiatives de gestion des eaux (y compris la surveillance communautaire) et la mobilisation des jeunes (voir les thèmes suivants).

### **Ce que nous avons fait**

Le Plan d'action décrit le réseau grandissant des gardiens autochtones des TNO et met en évidence les nouvelles possibilités de collaboration dans une zone de texte figurant au début du Plan d'action. Le Plan d'action contient un engagement renouvelé envers le programme de surveillance communautaire à l'échelle des TNO et des mesures visant à soutenir et à promouvoir les possibilités d'apprentissage local et à distance, comme l'apprentissage entre pairs et les rassemblements de gardiens. On étudie actuellement les possibilités stratégiques de coordonner la formation de surveillants communautaires, y compris des gardiens, dans l'ensemble des TNO.

## Surveillance et gestion des eaux souterraines

### **Rapport sur ce que nous avons entendu**

Les partenaires dans le domaine de l'eau nous ont dit que les connaissances sur les eaux souterraines des TNO étaient limitées. Les sites d'enfouissement communautaires sans membrane d'étanchéité et les changements que connaît le pergélisol en raison du climat sont des menaces connues pour la qualité des eaux souterraines des TNO. Les répondants nous ont dit qu'il est important de gérer correctement les eaux souterraines et que les règles actuelles concernant leur gestion peuvent être insuffisantes (p. ex. un renforcement de la réglementation peut être requis pour protéger les eaux souterraines).

### **Ce que nous avons fait**

Le Plan d'action comprend un engagement en faveur d'un programme amélioré de surveillance des eaux souterraines. Le MERN mettra en place un groupe de travail interministériel, élaborera une base de données sur les eaux souterraines et ciblera les régions où la surveillance des eaux souterraines est prioritaire. Les partenaires dans le domaine de l'eau collaboreront pour rédiger des lignes directrices sur les eaux souterraines.



## Protection de l'eau potable

### Rapport sur ce que nous avons entendu

Les répondants nous ont dit que la protection de l'eau potable est une priorité et que les gens ne sont pas toujours convaincus que leur eau potable soit sans danger. Les gens ne savent pas où aller pour obtenir facilement de l'information sur leur eau potable. Ils nous ont aussi dit que le vocabulaire du domaine de la « protection des sources d'eau » doit être modifié pour permettre une communication en langage clair sur les moyens que les gens et les collectivités peuvent prendre pour maintenir la propreté de leur eau potable.

### Ce que nous avons fait

Le Plan d'action met à nouveau l'accent sur le soutien aux collectivités afin de renforcer leur capacité à gérer les réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées pour protéger les sources d'eau potable. Des mesures sont prescrites pour améliorer les communications afin d'accroître la sensibilisation à la qualité de l'eau potable aux TNO en mettant l'accent sur le partage de l'information entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), les administrations communautaires et le public ainsi que sur le site Web sur la qualité de l'eau potable du GTNO. Le comité interministériel de gestion des eaux potables et des déchets s'est engagé à examiner et à mettre à jour le tableau des paramètres d'échantillonnage de l'eau potable des TNO. Enfin, on a amélioré l'intégration du Plan d'action aux activités de gestion des déchets afin d'améliorer la compréhension, au sein des collectivités, du lien qui existe entre la gestion individuelle et communautaire des déchets et la protection des sources d'eau potable.

## Répercussions du changement climatique

### Rapport sur ce que nous avons entendu

Les partenaires dans le domaine de l'eau s'inquiètent des modifications du cycle hydrologique occasionnées par le changement climatique. Ils ont notamment exprimé des préoccupations concernant le dégel du pergélisol, les modifications des régimes d'écoulement de l'eau en raison du changement climatique, les changements qui altèrent l'eau potable (p. ex. l'augmentation des concentrations de carbone organique dissous [COD]) et l'évolution de la condition des glaces. Ils ont également dit que les surveillants et les gardiens communautaires peuvent observer et documenter les changements touchant le paysage (voir le thème de la capacité communautaire ci-dessus).

### Ce que nous avons fait

Le Plan d'action met l'accent sur la coopération entre les partenaires du domaine de l'eau pour maintenir et améliorer les réseaux de surveillance à long terme afin d'accroître notre compréhension des tendances climatiques. Les mesures prises pour améliorer notre compréhension des répercussions climatiques sont une évaluation de la vulnérabilité du Grand lac des Esclaves et un projet pilote de surveillance des effets cumulatifs dans la région

du cours supérieur de la rivière Coppermine. Le Plan d'action comprend un engagement renouvelé à l'égard du Programme de surveillance communautaire à l'échelle des TNO afin d'accroître le nombre d'yeux et d'oreilles qui surveillent et écoutent la terre et l'eau.

## Activités de gestion des eaux menées par les collectivités

### Rapport sur ce que nous avons entendu

Les partenaires dans le domaine de l'eau, et en particulier les gouvernements, les organisations et les collectivités autochtones, nous ont dit que les initiatives de gestion des eaux menées au niveau local sont les plus fructueuses. Les chercheurs et les gouvernements du sud du pays devraient tenter d'aligner les projets sur les priorités locales. Cependant, les collectivités ont une capacité limitée à participer à de nouvelles initiatives. Les objectifs de la Stratégie sur la gestion des eaux peuvent être atteints plus facilement lorsque les partenaires dans le domaine de l'eau s'intègrent aux processus de planification en place. Par exemple, les partenaires dans le domaine de l'eau ont noté que la planification communautaire et régionale de l'utilisation des terres et la planification des aires protégées, y compris la planification stratégique des aires de protection et de conservation autochtones, offraient des possibilités d'intégration. On a mentionné que, dans la mesure du possible, les partenaires dans le domaine de l'eau devraient être attentifs aux possibilités de réduire le fardeau des dirigeants et des représentants autochtones.

### Ce que nous avons fait

Le Plan d'action engage les partenaires du domaine de l'eau à élaborer et à tenir à jour une liste des activités et des initiatives liées à l'eau qui sont en cours afin de cibler plus facilement les possibilités de collaboration. Une mesure sera prise pour promouvoir les objectifs de la Stratégie sur la gestion des eaux dans les plans régionaux d'aménagement du territoire, les plans de gestion des aires protégées et les plans de gestion des aires de protection et de conservation autochtones, au fur et à mesure qu'ils seront mis à jour et élaborés. L'engagement envers le Comité directeur autochtone en tant que mécanisme clé pour communiquer et jumeler les objectifs de la Stratégie sur la gestion des eaux avec les gouvernements et organisations autochtones régionaux et locaux est renouvelé. Le Plan d'action contient un engagement concernant l'élaboration d'outils de production de rapport pour faciliter la communication entre les représentants du Comité directeur autochtone et les collectivités et au sein de celles-ci. Des mesures sont prévues pour soutenir les méthodes de travail des chercheurs avec les collectivités afin d'accroître la compréhension locale et de développer les compétences en gestion des eaux.

## Capacités locales, sensibilisation et possibilités pour les jeunes

### Rapport sur ce que nous avons entendu

Les répondants nous ont dit que le maintien du succès de la Stratégie sur la gestion des eaux est lié à l'augmentation des capacités locales, de la sensibilisation et des possibilités pour les jeunes. Les partenaires autochtones du domaine de l'eau nous ont dit que les collectivités devraient diriger les activités de gestion des eaux et que cela commence par la sensibilisation à la Stratégie sur la gestion des eaux et la compréhension de celle-ci. Les jeunes doivent être mis à contribution et doivent profiter de possibilités d'apprentissage et de leadership en matière de gestion des eaux. Les activités intergénérationnelles sur le terrain favorisent le transfert des connaissances. Les partenaires dans le domaine de l'eau nous ont dit que l'apprentissage de pair-à-pair est souhaitable, en particulier pour les surveillants et les gardiens communautaires.

### Ce que nous avons fait

Les partenaires dans le domaine de l'eau se sont engagés à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation et de communication pour faire connaître les objectifs de la Stratégie sur la gestion des eaux. Des mesures sont prises pour mettre en place des ressources en matière d'apprentissage afin de soutenir les liens entre le programme d'études, le contexte des TNO et les enseignements pertinents des programmes d'études Dene Kede et Inuuqatigiit. Le Plan d'action contient plusieurs autres mesures visant à offrir des possibilités de mobilisation et de leadership pour les jeunes, notamment un groupe jeunesse sur la gestion des eaux et un réengagement envers le Programme jeunesse de subvention et de mentorat pour la gestion des eaux des TNO.

## Intégration aux initiatives du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

### Rapport sur ce que nous avons entendu

Les partenaires du domaine de l'eau nous ont dit que plusieurs stratégies et plans d'action du GTNO présentent des champs d'action qui se chevauchent et qu'il est difficile de comprendre comment ces stratégies fonctionnent ensemble.

### Ce que nous avons fait

Nous avons inclus une section au début du Plan d'action qui décrit les liens entre le Plan d'action de la Stratégie sur la gestion des eaux et d'autres stratégies importantes, par exemple le Cadre stratégique sur le changement climatique. Nous avons également précisé des liens particuliers au niveau des clés du succès et des mesures à prendre. Nous avons utilisé des symboles précis pour aider les lecteurs à établir directement des liens.

## Structure du Plan d'action

### Rapport sur ce que nous avons entendu

Les partenaires dans le domaine de l'eau nous ont dit qu'il y avait des chevauchements, des doubles emplois et des répétitions dans le Plan d'action 2016-2020. Ils nous ont aussi dit que le prochain Plan d'action devrait être plus ciblé.

### Ce que nous avons fait

Nous avons structuré le Plan d'action 2021-2025 afin de relier les objectifs à moyen terme — les clés du succès — aux objectifs à long terme de la Stratégie sur la gestion des eaux. Nous avons répertorié des résultats précis — les résultats tangibles directs des activités du programme — pour chaque mesure. Les activités en cours dans le cadre du Plan d'action sont indiquées clairement, tout comme les nouvelles mesures liées à des projets.

## Prochaines étapes

Nous avons hâte de collaborer avec les partenaires du domaine de l'eau à la mise en œuvre du Plan d'action 2021-2025 de la Stratégie sur la gestion des eaux des TNO afin de réaliser les ambitions de la Stratégie.

*« Les eaux des Territoires du Nord-Ouest resteront toujours propres, abondantes et productives. »*

Pour en savoir plus à propos de la Stratégie sur la gestion des eaux des TNO et son Plan d'action 2021-2025, consulter le [nwtwaterstewardship.ca/fr](http://nwtwaterstewardship.ca/fr).